

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 12 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 DVD 71 Stations-service d'avitaillement en GNV situées Quai d'Issy Les Moulineaux (15^e) et Porte d'Aubervilliers (19^e). Deux avenants avec Total Marketing France pour prolongation de la durée des contrats de concession faisant suite aux impacts de la crise sanitaire de 2020.

M. David BELLIARD, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment son article L2122-1-3 4° ;

Vu le projet de délibération en date du 22 juin 2021, par lequel Madame la Maire de Paris demande l'autorisation de signer avec la société Total Marketing France deux avenants relatifs aux contrats de concession pour la conception, la construction et l'installation de bornes Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) au sein des stations-service situées quai d'Issy les Moulineaux (15e) et porte d'Aubervilliers (19e) et à l'exploitation des sites ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement en date du 22 juin 2021 ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement en date du 29 juin 2021 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur David BELLARD, au nom de la 3ème Commission,

Délibère

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec la société TOTAL Marketing France les avenants de prolongation de durée aux contrats de concession suivants :

- Avenant n°1 au contrat de concession pour la conception et l'installation de bornes GNV au sein de la station-service située quai d'Issy Les Moulineaux (15^e) et l'exploitation de l'ensemble du site, pour une prolongation de la durée du contrat de deux mois ;
- Avenant n°1 au contrat de concession pour la conception et l'installation de bornes GNV au sein des stations-service situées à la porte d'Aubervilliers (19^e), pour une prolongation de la durée du contrat de trois mois.

Le texte de ces avenants est joint à la présente délibération

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO